

INTRODUCTION

Il n'est pas nécessaire, il est même sans doute de médiocre conséquence qu'on l'ait vraiment habitée. Plus fortement, plus durablement peut-être, agira-t-elle sur nous si elle s'est gardée en partie secrète, si on a vécu avec elle, par quelque singularité de condition, sans accès vrai à son intimité familière, sans que notre déambulation au long de ses rues ait jamais participé de la liberté, de la souple aisance de la flânerie. Pour s'être prêtée sans commodité, pour ne s'être jamais tout à fait donnée, peut-être a-t-elle enroulé plus serré autour d'elle, comme une femme, le fil de notre rêverie, mieux jalonné à ses couleurs les cheminements du désir.

Julien Gracq, *La forme d'une ville*.

CE LIVRE est né d'une rencontre, et d'un voisinage avec la ville qui s'est poursuivie plusieurs années durant. Le Caire s'est imposé à nous, dans la prodigieuse épaisseur matérielle de son histoire, dans l'hégémonie de son présent et de ses métamorphoses, avec cette prégnance singulière des formes du passé, d'autant plus vive qu'une modernité vieille d'un siècle et demi en avait déjà assigné la mémoire. L'entreprise urbaine du khédive Ismā'il n'avait pas seulement imposé à la ville, à compter de 1867, les percées et les atours d'une capitale haussmannienne. Le Caire lui devait par contrecoup l'ébauche d'un dégagement des monuments du passé, les premiers inventaires, cette grande entreprise patrimoniale que poursuivit le Comité de conservation des monuments de l'art arabe : en dernière analyse, d'avoir pu conserver de son passé médiéval, et tout particulièrement des deux derniers siècles du Moyen Âge, le patrimoine architectural le plus riche de cette partie du monde. C'est au Caire, très largement, qu'était née l'histoire de ce qu'on appelait alors l'art arabe. C'est de cette ville que, pour la première fois au Proche-Orient, les historiens européens avaient tenté, avec un certain esprit de système, d'écrire l'histoire.

HISTOIRE DU CAIRE, HISTOIRE DU SULTANAT

La place singulière du Caire dans l'historiographie des villes de l'Islam médiéval ne s'est pas démentie depuis. De toutes les métropoles la mieux connue, elle offre avec d'autant moins de facilité matière à illustration, que ce que l'on comprend d'elle dément fréquemment ce que l'on croit distinguer des autres. Irréductible de naissance, l'historiographie du Caire a nourri un peu plus son atavisme, depuis les années 1950, des efforts consacrés à défricher la masse de textes et de documents héritée au Proche-Orient des deux derniers siècles du Moyen Âge – legs imposant au regard de la disette dont souffrent souvent les études sur les sociétés de l'Islam médiéval. L'appréhension de ce que l'on nommait alors, à la suite de David Ayalon, le phénomène mamelouk, ne se voulait pourtant pas exclusive. On y vit, sans doute à juste titre, un paradigme majeur de l'histoire des pouvoirs en Islam – la volonté du souverain de définir, contre l'identité partagée dans sa majorité par la population, les compétences particulières, singulièrement dans l'art de la guerre, d'un groupe qui lui était étranger par l'ethnie, la langue et les fidélités. Mais par un effet d'inertie, c'est très largement au sultanat mamelouk d'Égypte et de Syrie, et tout particulièrement à la société de sa capitale, qu'ont été consacrés, dans leur grand nombre, des travaux qui se sont multipliés depuis trois décennies. L'histoire dans le sultanat mamelouk, celle de la ville comme celle des monnaies et des prix, celle des pratiques sociales ou encore celle des épidémies, ne s'écrit qu'à grand-peine hors du Caire, sinon à Damas et Alep. Encore cette polarité écrasante ne dit-elle pas toujours son nom : les études sont nombreuses où, passées les limites de la capitale, le sultanat qui donne son titre au récit se réduit rapidement aux linéaments d'une organisation politique, au cadre référentiel d'une histoire dont la vivante étoffe ne se laisse guère saisir. C'est que les textes qui les soutiennent, bien souvent, ont été écrits au Caire, par et pour les milieux qui s'y tiennent dans la proximité du pouvoir, ou ceux qu'une formidable attraction sociale et culturelle a constitués dans le giron de la capitale. Seul, sans doute, Damas apporte un véritable démenti à ce premier constat d'ensemble, tout particulièrement dans le dernier demi-siècle du sultanat mamelouk, qui voit s'épanouir là-bas à nouveau une historiographie diverse et originale.

Cette situation est embarrassante. Si l'histoire de l'Égypte mamelouke ne peut guère s'écrire que depuis Le Caire, si la capitale est le lieu où vient se ficher toute possibilité, ou presque, de discours, alors la grande ville est partout. Elle est, tout à la fois, le cadre, la matière et l'enjeu de la plupart des traces écrites laissées en Égypte par les deux derniers siècles du Moyen Âge. Il est par conséquent difficile, dans le même mouvement, de restituer au fait urbain sa complexe singularité et, à la ville, toute son unité. C'est bien là la double aporie qui caractérise, dans leur grand nombre, les travaux qu'il serait possible de réunir dans une bibliographie extensive de l'histoire du Caire à l'époque mamelouke : soit que l'objet épouse malgré lui les contours de la ville et la taise, soit qu'il la ramène à des unités qui, pour être premières, n'en sont pas moins délicates à réagencer entre elles. Mais le problème nous semble aller au-delà de celui de l'impossible synthèse, et s'enraciner dans la question même des sources. Il semblerait que, devant des textes et des documents qui instituent une parole individuelle – celle d'autorité d'un historiographe, celle légale du fondateur d'un *waqf* –, il ne soit tout simplement pas possible de leur assigner une instance commune, à même de soutenir un discours unifié sur la ville.

TEXTES ET DOCUMENTS : L'EMPREINTE DU POUVOIR

On a beaucoup écrit, et l'on s'interroge encore, sur l'historiographie produite en Syrie et en Égypte dans les deux derniers siècles du Moyen Âge. La curiosité des orientalistes fut éveillée par le remarquable travail de compilation et d'enregistrement qui avait alors été effectué, fixant dans ses matériaux soustraits à la marée des siècles une part importante de la mémoire des hautes époques de l'Islam. Dans un cheminement à rebours dont bien des études récentes ne se sont pas départies, on est allé chercher dans les œuvres encyclopédiques du XIV^e et surtout du XV^e siècle le minerai comme resté pur dont il ne restait plus qu'à fondre l'histoire des califats ou celle des croisades. Plus récemment, l'intérêt suscité par l'histoire du premier siècle mamelouk – le temps glorieux des succès contre les Mongols et les croisés, et ce que l'on considère souvent comme l'apogée du sultanat – a nourri l'examen méticuleux des textes contemporains et posé la question de la validité des œuvres du XV^e siècle pour la connaissance des périodes antérieures. Ainsi l'historiographie de langue arabe la plus abondante et la plus diverse des derniers siècles du Moyen Âge s'est trouvée, en définitive, moins bien connue pour elle-même que certains fragments de textes du XIV^e siècle. Si les travaux les plus récents tendent à corriger ce déséquilibre, il nous semble que les enjeux propres aux œuvres du XV^e siècle n'ont pas tous été soulevés jusqu'à présent.

La richesse particulière de l'historiographie de l'ensemble de l'époque mamelouke tient pour une large part à l'émergence d'une nouvelle figure sociale. Aux côtés de ces noms qui fondent l'entreprise d'écrire sur leur appartenance à la communauté des hommes de lettres et de loi, sur la mémoire de l'Islam qu'incarnent et transmettent sans solution de continuité les oulémas, aux côtés également de ces lettrés qui établissent l'autorité de leurs écrits par le service et l'intimité des princes – les deux figures classiques et concurrentes des historiographies de langue arabe – émerge au début du XIV^e siècle celle d'hommes liés plus étroitement à la société militaire, pour y avoir servi eux-mêmes ou pour descendre, à la première ou à la seconde génération, de ces esclaves soldats (*mamlūk*) importés et affranchis dans les grandes villes du sultanat. C'est à ces « fils des gens » (*awlād al-nās*) que l'on doit certaines des œuvres les plus importantes produites au cours de ces deux siècles.

Les genres empruntés ne semblent guère avoir changé : pour l'essentiel, il s'agit de chroniques, occupées à relever les faits saillants de la vie de cour, et de recueils biographiques, destinés à fixer les *vies* de ceux qui ont illustré la société de leur temps. Ce qui change pourtant, dans le temps même où les obituaires des chroniques prennent l'étoffe de véritables notices biographiques, c'est l'élargissement des recueils de biographies, du seul milieu des oulémas – dont ils constituaient la recension périodique et la définition collective – à l'ensemble des notabilités de la société et, tout particulièrement, dans leur nombre croissant, aux « gens de l'État » (*ahl al-dawla*). Il n'est guère, désormais, de grands recueils biographiques qui ne fassent une large part aux officiers *mamlūk*-s et aux commis civils du sultanat, quand ils n'en font pas l'essentiel de leur matière. Même consacré dans son projet à un état des lieux du *ḥadīth* – la transmission de la tradition prophétique qui définit à elle seule une large part de l'identité intellectuelle et sociale des oulémas –, même composé en partie au Hedjaz, au plus loin de la cour, tel recueil biographique de la fin du XV^e siècle ne peut ainsi faire l'économie d'une large recension des « gens de l'État ».

Est-ce là l'effet ou la cause ? – il n'est plus d'historiographes, à de très rares exceptions près, qui n'entretiennent à quelque moment de leur carrière un rapport personnel et immédiat avec la cour ou, à tout le moins, avec un grand émir ou un administrateur civil. Par la recherche de pensions ou de charges publiques, par la commande ou par la seule fréquentation, on cherchera en vain ou presque, tout particulièrement au xv^e siècle, un auteur de chronique ou de recueil biographique qui n'ait eu de lien avec les cercles du pouvoir, qui soit parvenu ou ait seulement voulu s'en tenir à l'écart. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette tendance s'affirme alors que s'étiole l'historiographie syrienne, alors que les grandes chroniques s'écrivent plus que jamais au Caire, alors que s'énonce, au moins dans les prétentions de certains auteurs, la figure de l'historiographe de cour.

Ainsi plus l'on s'avance dans l'histoire du sultanat, plus cette historiographie révèle Le Caire mieux que toute autre ville, car elle suit avec plus d'attention et plus de détails qu'auparavant les multiples tenants d'un pouvoir qui, sans avoir déserté les autres cités, ne s'y donne plus guère à voir. Il semble bien, également, qu'à mesure où elle élargit son champ à une part toujours plus grande des « gens de l'État », elle éclaire mieux la ville elle-même, le corps urbain dans sa matérialité, la société urbaine dans sa complexité. Pour le dire autrement, à la lecture des chroniques et des recueils biographiques, l'histoire de la ville ne semble se donner qu'à proportion de celle du pouvoir.

Heureusement, pensera-t-on peut-être, Le Caire doit une part de sa place singulière dans l'historiographie des villes de l'Islam médiéval à un texte unique en son genre et à un trésor de documents sans équivalent, qui semblent devoir peu de choses au mouvement propre du pouvoir. Le texte, dont nous reparlerons abondamment, c'est l'œuvre majeure de Maqrīzī, l'un des principaux historiographes du xv^e siècle, connue ordinairement sous un titre abrégé : les *Ḥiṭaṭ*. Vaste histoire de l'Égypte dont la capitale épuise l'essentiel du sens et de la masse, cette entreprise ambitieuse consacre son versant le plus singulier à décrire Le Caire à son apogée urbain du xiv^e siècle, sous les espèces de plus d'un millier de notices. L'œuvre peut se lire de nombreuses manières : on y cherchera, qui la situation et l'étendue d'un toponyme, qui le nombre et la localisation d'un équipement, qui l'histoire d'un quartier, qui celle d'une institution particulière ou celle d'un monument. Ainsi atomisée, l'histoire de la ville pourrait bien avoir perdu, pour prix de son détail, sa cohérence d'ensemble : elle ne semble pas avoir recouvré pour autant quelque autonomie de sens. De la perte de la première, nous verrons longuement qu'il n'en est rien, tant le projet historiographique de Maqrīzī s'enracine dans la sombre conjoncture du début du xv^e siècle, que l'auteur institue pour la ville en destin. De l'évanescence de la seconde, on se convaincra en prenant la mesure de la place accordée à l'histoire politique dans la composition des *Ḥiṭaṭ* : le récit du passé de la capitale épouse la succession des dynasties et se double de leur histoire ; la description des équipements et des édifices fameux de la ville invite à la biographie de leur bâtisseur. Il se pourrait bien ainsi que l'écriture éclatée des *Ḥiṭaṭ* de Maqrīzī soit, tout autant que le juste reflet de la formidable croissance de la ville au cours du premier siècle mamelouk, la traduction éloquente de la distribution du pouvoir.

Restent les documents d'archives, cette manne refusée à l'histoire de la plupart des villes de l'Islam médiéval, et que Le Caire conserve par centaines pour les deux derniers siècles du Moyen Âge. Les actes légaux, puisqu'il s'agit exclusivement de cela, ont l'immense mérite d'apporter un témoignage véridique à la réalité qui leur est assignée pour objet. La ville s'y donne par fragment dans la langue des témoins qui décrivent un immeuble, délivrent les linéaments de son inscription spatiale et sociale dans son environnement urbain et sanctionnent la procédure dont il

fait l'objet. Les formes du droit égalisent la parole de ceux qui les requièrent, qu'il s'agisse du souverain ou d'un individu qui regagnera l'anonymat et l'oubli, dont seul un nouvel hasard d'archives pourrait à l'occasion le sortir. À la portée de toute personne juridiquement capable, les multiples procédures dont ces actes privés gardent la trace – transaction, vente consécutive à la liquidation d'une succession, constitution en *waqf*, échange d'un bien *waqf*, procès-verbal établissant l'état d'un bien – rendent compte avec une grande richesse, mais de manière partielle et fragmentée, de la réalité juridique et matérielle de la ville et des patrimoines. Pourtant, à ne s'en tenir qu'à la matérialité de ces archives, au nombre des documents, à la longueur des rouleaux, on s'aperçoit bien vite qu'un versant de la ville est particulièrement renseigné. Dans leur très grande majorité, les actes légaux d'époque mamelouke n'ont été conservés que pour avoir servi à la constitution d'un *waqf*, pour avoir établi l'état d'un bien versé ou retiré au patrimoine de la fondation pieuse ou soutenu les prétentions de ses ayants droit. Or, si le recours au *waqf* semble bien s'être généralisé à une large part des notabilités urbaines – pour soutenir la pérennité d'une œuvre pieuse offerte à la communauté et préserver dans le même temps, ou indépendamment de toute œuvre déjà accomplie, les revenus futurs des membres de la maison –, les fondations pieuses les mieux dotées, celles qui soutiennent de véritables institutions urbaines, celles par conséquent dont les actes délivreront le plus d'enseignements sur la ville elle-même, ne sont guère établies que par les « gens de l'État ». Le risque des archives du Caire médiéval, c'est celui d'une vision fragmentée de l'histoire de la ville, réduite à la collection d'éclats particuliers. À l'inverse, à vouloir établir des cohérences d'un ensemble documentaire à l'autre, on est ramené dans l'orbite et dans la société du pouvoir.

Ce que dit cet examen rapide des textes et des documents laissés au Caire par les deux derniers siècles du Moyen Âge, dans leur abondance et leur remarquable richesse, ce n'est bien évidemment pas l'impossibilité d'écrire l'histoire de la ville. C'est plutôt le constat liminaire qu'on ne saurait restituer la singularité du fait urbain et appréhender la ville dans son unité historique, qu'à la condition d'écrire dans le même temps une histoire du pouvoir. La cohérence de cette histoire urbaine nous semble devoir être cherchée dans l'histoire d'un ordre urbain.

LE SULTANAT MAMELOUK, UNE HISTOIRE URBAINE

L'assertion ne surprendra guère – le sultanat mamelouk fut avant tout une aventure urbaine, née au Caire dans les casernements du dernier grand souverain ayyoubide dont les esclaves soldats (*mamlūk*) assassinèrent l'héritier en 1250, arrimée à la citadelle de la ville édifiée quelque sept décennies plus tôt par Saladin, poursuivie dans les cités et les forteresses de Syrie qui furent les points d'appui de la lutte contre les Ayyoubides, les cavaliers mongols et les derniers croisés. C'est en ville également que le sultanat renouvelait ses forces vives, sur les marchés aux esclaves de Syrie et d'Égypte, où l'on importait – depuis les plaines entre Caspienne et mer Noire puis les montagnes du Caucase – les hommes d'armes qui allaient servir la Maison du sultan ou celles de ses émirs. C'est en ville que ces *homines novi* étaient convertis à leur nouvelle société, à l'islam et aux arts de la guerre, que certains d'entre eux accédaient en quelques années, en devenant eux-mêmes les cadres de la société militaire, à la fortune et à la notabilité. Riches d'une rente foncière levée en leur nom dans des villages dont ils ne connaissaient souvent que le rapport fiscal, citadins

de résidence et d'horizon depuis leur naissance à une identité nouvelle, c'est en ville qu'ils tenaient leur propre société, qu'ils concentraient leurs investissements matériels et spirituels, en ville qu'ils vivaient et prévoyaient de mourir.

Dans les grandes villes d'Égypte et de Syrie, et au Caire tout particulièrement, l'ordre urbain et l'ordre mamelouk se recouvrent presque entièrement. Non que les dynamiques sociales antérieures se soient évanouies, non que les notabilités traditionnelles se soient éteintes dans l'ombre grandissante du nouveau pouvoir, mais les premières jouent et les secondes se reproduisent désormais dans une société urbaine dominée bien plus nettement, et plus intimement que par le passé, par la société militaire. C'est à la porte de ses maisons que se reconstitue le réseau des clientèles, dans ses mosquées que l'on prie, de ses fondations pieuses que vit la foule des hommes de lettres et de loi. C'est à ses greniers que s'approvisionnent les marchés, au rythme de ses chantiers monumentaux et de ses œuvres urbaines que s'écrit l'histoire de la ville. C'est aussi au fracas de ses montures et de ses armes, dont la société militaire détient en ville le privilège, au risque de ses conflits et de ses engagements armés qui prennent parfois la cité pour lice, aux à-coups d'une histoire politique dont elle ne détient souvent ni tenant, ni aboutissant, que se retrouve soumise la société urbaine. À l'issue d'un premier siècle de gloire, de conquête et de fortune, l'histoire du sultanat mamelouk se donne sous les espèces d'une hégémonie urbaine.

Les premières lézardes sont apparues au milieu du XIV^e siècle. En 1341, la mort d'al-Nāṣir Muḥammad, après plus de trois décennies d'un règne qui vit la capitale du sultanat atteindre à son apogée médiéval, ouvre une période troublée où les nombreux descendants d'al-Manṣūr Qalāwūn qui se succèdent sur le trône parviennent rarement à reprendre aux grands émirs *mamlūk*-s la réalité du pouvoir. À la fin de l'année 1347, la peste parvient à Alexandrie et entame son terrible périple dans le sultanat, ses retours dévastateurs prolongeant pour longtemps la sinistre conjoncture inaugurée par le « Grand Anéantissement » de 1348. À la fin des années 1350, la décrue du nombre des hommes, le déclin de la rente foncière, l'appauvrissement général enfin, réduisent au silence les grands chantiers des émirs dans la capitale du sultanat.

Au milieu du siècle suivant, pourtant, il n'y a de ce vacillement plus guère de traces, non plus que de traits communs avec l'ordre mamelouk qui triomphait au siècle précédent. Plus présent au Hedjaz qu'il ne l'a jamais été, plus riche dans ses ports d'Égypte et surtout de Syrie, offensif sur ses marches septentrionales, le sultanat mamelouk est à nouveau la première puissance du Proche-Orient et de la Méditerranée orientale et ne cédera qu'au début du XVI^e siècle sous les coups répétés des Ottomans. Au Caire, règnent désormais pleinement des sultans qui ne fondent pas leur pouvoir sur une parenté dynastique, mais sur une appartenance servile : les descendants de la Maison d'al-Manṣūr Qalāwūn ont laissé le trône aux *mamlūk*-s de la Maison d'al-Zāhir Barqūq. C'est aux souverains que la ville doit les nouveaux monuments qui font maintenant sa gloire, alors que le dynamisme des constructions et la richesse urbaine n'ont rien à envier aux plus belles heures du premier XIV^e siècle, et dissimulent sans peine la contraction du pays et de sa population.

L'HISTORIOGRAPHIE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

L'inflation des actes de fondation conservés dans les archives du Caire, qui ne se dément pas et s'accélère même passé le milieu du xv^e siècle, donne la mesure de ce dynamisme urbain et accuse un peu plus le contraste avec le siècle précédent, si riche de monuments et pourtant avare de documents. Au Caire se composent alors également les œuvres les plus longues de l'historiographie mamelouke. On ne narre pas seulement son temps : mobilisant une dernière fois les écrits du passé, on réécrit l'histoire de l'Égypte depuis le commencement. C'est qu'entre-temps le sultanat, et avec lui sans doute l'Islam, avaient manqué rencontrer leur destin. Une nouvelle fois la menace mongole avait descendu cette pente du monde, apporté dans les villes de Syrie la désolation, failli disperser le pouvoir des souverains du Caire. D'autres forces avaient, dans son sillage, creusé le gouffre qui menaçait. L'esprit de discorde s'était emparé des émirs, jusqu'à soustraire toute la Syrie à l'autorité du Caire, comme la Haute Égypte, l'indocilité et l'esprit de rapine des bédouins. Dans la capitale même, la montée soudaine de la ruine avait emporté dans son ombre les gloires passées de la ville et menacé jusqu'à son urbanité, dictant toute l'urgence d'en écrire l'histoire. Ce que suggère dans sa prolixité l'historiographie du xv^e siècle, alors même que le sultanat semble suivre désormais un tout autre versant de son histoire, c'est l'étendue de la menace qui manqua l'emporter au début du siècle. C'est peut-être aussi la violence de changements dont les contemporains ne savaient dire toujours s'ils avaient précédé ou suivi les fléaux du temps, mais dont ils semblaient s'accorder pour reconnaître que la page s'en était tournée au milieu du xv^e siècle.

Les textes incitent fortement à se placer à ce moment de l'histoire du Caire. S'y croisent, en effet, la brutalité soudaine avec laquelle les événements du siècle sont apparus à leurs contemporains, et le temps plus long qui vit et le sultanat et sa capitale changer littéralement d'époque. Les *Ḥiṭaṭ* de Maqrīzī soldent au début du xv^e siècle l'histoire du Caire, celle tout particulièrement de son apogée au siècle précédent. Mais le reste de son œuvre raconte le basculement de son siècle sur une pente qu'il ne devait plus cesser de suivre, du moins de son vivant. Ibn Taġrī Birdī en témoignera dans ses chroniques, pendant trois décennies encore après la mort de son aîné en 1442. Mais s'il décide d'interrompre son grand dictionnaire biographique dès le milieu du xv^e siècle, c'est que pour lui se clôt alors, au terme de près de sept décennies, l'épopée de la première génération de cette aristocratie militaire dont il avait voulu écrire les mémoires, celle des *mamlūk-s* d'al-Zāhir Barqūq. La suite, comme toujours les recommencements, ne pouvait qu'être décevante. En 1470 s'éteint, avec Ibn Taġrī Birdī, le dernier représentant de cette historiographie que le basculement du monde avait incité à en récrire l'histoire. Ibn Ḥaġar et al-ʿAynī, morts depuis deux décennies, n'ont guère d'épigones. Ibn al-Ṣayrafī est encore jeune, mais sa principale chronique, inaugurée par l'avènement d'al-Zāhir Barqūq en 1382, se clôt elle aussi au milieu du siècle suivant. Peu de voix se feront désormais entendre avant qu'Ibn Iyās, au xvi^e siècle, ne prenne à son tour la parole. Mais alors a commencé au Caire le temps des Ottomans. Si l'on veut bien voir dans l'historiographie d'une époque plus que la rencontre de hasard d'une série de textes, que les vies de leurs auteurs ont rendu contemporains, il nous semble qu'il y a là une œuvre collective de récapitulation, dictée par les événements du début du xv^e siècle, tournée, pour des raisons et selon des chronologies propres à chaque ouvrage, vers le xiv^e siècle, et qui se trouve peu à peu vidée de son sens au milieu du siècle suivant.

C'est donc ce siècle d'histoire du Caire, qui ne doit pas sa définition à une chronologie événementielle, mais sa consistance à un ensemble de changements dont l'historiographie de l'époque désigne les contours, que nous voulons élucider. L'échelle est par conséquent, en premier lieu, le temps long de ce basculement d'une époque à l'autre. L'analyse devra cependant faire la part belle à cette vibration particulière du temps, propre à ce qui fut pour ses contemporains un siècle de bouleversements. À nos yeux, à leur suite et parce qu'ils en ont fixé la mémoire, il nous semble qu'il y a dans la ruine d'une mosquée, dans la construction d'un monument, dans l'abandon ou le nouvel usage d'un lieu, non seulement les indices éparpillés d'une évolution de long terme, mais autant d'événements singuliers. C'est au prix de ce temps court, de cette saisie au plus près des faits particuliers qui marquent la vie du corps urbain, de ce qui relève en définitive du vouloir des hommes, que l'on pourra saisir les enjeux qui, sur le terme du siècle, emportent l'histoire de la ville. L'histoire du Caire, parce que les destinées du sultanat se confondent peut-être plus que par le passé avec celles de sa capitale, nous semble devoir s'écrire, sinon comme de l'histoire-bataille, du moins aussi comme une histoire politique.

RECONSTRUIRE LA MAISON DU SULTAN

Il nous semble en effet que les deux registres se mêlent. Il se pourrait bien aussi qu'ils ne se révèlent qu'à la lumière l'un de l'autre. Deux problèmes historiques se sont joués entre 1350 et 1450 : l'entrée en crise du pouvoir mamelouk et la restauration de l'État sultanien d'une part, la ruine du Caire et la mue urbaine qui accompagne sa reconstruction, d'autre part. L'importance croissante de la capitale dans la vie politique du sultanat nous semble avoir suivi la courbe de la restauration de l'État. En un siècle, Le Caire pourrait bien être devenu, plus que par le passé, la véritable demeure du sultanat. Une redistribution du pouvoir semble également avoir accompagné la résolution progressive de la crise, peut-être même mené à son issue. En un siècle, l'État pourrait bien être devenu, plus que par le passé, le domaine particulier du souverain. Ainsi, au Caire, dans le corps de la ville comme dans l'esprit du pouvoir, il semble bien qu'on ait reconstruit la Maison du sultan.

Nous avons voulu savoir comment. La question suppose de croiser les questionnements, d'interroger autant le passé de la ville que l'actualité du pouvoir, de sonder la société multiple des « gens de l'État » comme la diversité matérielle du fait urbain, d'inventorier les traces de la ruine sur le corps de la ville comme de mobiliser le témoignage des contemporains sur les causes du désastre, d'évaluer les inflexions de l'économie du Caire comme les moyens financiers des bureaux du sultan, de qualifier l'évolution des formes urbaines comme celle des ancrages et des usages des « gens de l'État » dans l'espace de leur capitale. Les enjeux de cette reconstruction sont à chercher, à la fois et dans le même mouvement, dans le corps de la ville et dans l'orbe du pouvoir. De cet ordre urbain qui vacille puis trouve un nouvel équilibre, la topographie de la ville parle autant que la chronique de la cour, les habits du pouvoir que le paysage de la capitale.

De propos délibéré, il sera donc surtout question d'une histoire en changement. La ruine est un procès, urbain et politique, signe d'une recomposition plus ample, qui la précède et l'effacera. Il va sans dire que l'histoire de la ville, passée et à venir, n'en est pas tout affectée, qu'il y a, dans l'histoire longue du Caire et des pouvoirs installés à la Citadelle, bien des choses qui demeurent

ou qui du moins, alors, ne changent pas. Si nous aurons parfois à les rappeler, elles n'entrent pas, cependant, dans le cœur de notre propos. Nous voulons plutôt saisir, quitte à en faire varier l'échelle de temps, un moment particulier de l'histoire de la ville. L'ordre que nous suivrons dans ce livre s'en ressent : chacun des versants de ce chantier est abordé, l'un après l'autre, dans sa temporalité propre.

Par l'empire qu'elle a pris sur la ville, la ruine s'est d'abord imposée à l'horizon de cette histoire. La peinture des abandons qui gangrènent Le Caire permettra de prendre la mesure de l'apogée de la ville au XIV^e siècle; le tableau de sa reconstruction, de prendre celle des recompositions spatiales accomplies au milieu du siècle suivant (ch. I). La remise en perspective de la crise du début du XV^e siècle, l'évaluation d'une conjoncture dominée par la peste, tenteront de rendre compte de l'ampleur atteinte par la ruine, de sa pérennisation, également, dans l'économie de la ville (ch. II).

Mais la ruine s'est aussi invitée à la réflexion des contemporains sur les bouleversements de leur époque. À travers la lecture des œuvres de deux d'entre eux, Ibn Ḥaldūn et Maqrīzī, nous tenterons de comprendre comment la ruine s'intègre dans une histoire du temps présent, dont l'État s'impose comme le premier agent (ch. III). Sur cette mise en procès du pouvoir, nous essaierons d'appuyer une histoire contemporaine du sultanat, de la reprise en main de l'État par la Maison du sultan et de la redistribution sociale du pouvoir qui l'accompagne (ch. IV).

C'est à cette aune qu'il nous semble possible d'évaluer, ensuite, les inflexions qui affectent au cours de ce siècle la fabrique de la ville. En prenant la mesure des chantiers ouverts et du patrimoine constitué au Caire par les sultans successifs, il s'agira d'approcher les discours, l'assise économique et les stratégies spatiales d'un véritable réinvestissement de la capitale par le souverain et ses hommes (ch. V). Il s'agira aussi, au gré des responsabilités, des intérêts, des desseins et des projets, de saisir au plus près l'identité et l'étendue variables de la Maison du sultan (ch. VI). Au-delà du cœur de l'État, c'est à l'ensemble des officiers du sultanat, la société des émirs et le milieu des administrateurs civils, qu'il faudra également étendre l'enquête. De leurs ancrages dans l'espace urbain, du capital dont ils investissent leur présence dans la ville, nous tenterons de cerner ce que partagent « les gens de l'État » ; ce qui distingue, également, les émirs et les administrateurs civils dans la nouvelle fabrique urbaine (ch. VII).

Il sera temps alors de confronter à la grande ville les effets de cette reconstruction, d'évaluer à travers la question de gouvernement du Caire, la part effective qui revient aux uns et aux autres, au terme d'un siècle de recomposition, dans le maintien de l'ordre urbain (ch. VIII). À la question de l'intégration croissante à l'État des leviers traditionnels du gouvernement urbain, vient également se superposer, dans son actualité nouvelle, le problème de la maîtrise spatiale de la ville, alors que la capitale s'installe dans l'insécurité qu'une partie de la société militaire fait désormais peser sur elle (ch. IX).